



Liste « Tous au Sénat ! Morbihan, Bon sens et Innovations »

Modernisons le rôle du Sénateur

Mesdames Messieurs grands électeurs du Morbihan,

« Tous au Sénat! » est un programme innovant, construit avec vous lors de cette « campagne-consultation ». Avec des engagements réalistes, mais aussi des solutions concrètes pour les tenir. Il se distingue ainsi des habituelles déclarations de bonnes intentions.



Tête de liste : Gautier Coton

Journaliste (28 ans, de Quiberon)

2e : Anne Sorel

Maire de la Chapelle Neuve (61 ans)

3e : Sébastien Stoll

Ingénieur agronome - Créateur de start-up innovante (39 ans, de Crac'h)

4e : Chantal Rouxel

Présidente de l'Association des familles d'accueil 56 (60 ans, de Lorient)

5e : Daniel Adrian

Premier adjoint au Maire de Plumelin (69 ans)

De gauche à droite : Daniel Adrian, Chantal Rouxel, Gautier Coton, Anne Sorel, Sébastien Stoll

Liste et projet sans étiquette politique, épaulés par un collectif « Impulseurs d'idées » mix d'expérience et jeunesse dynamiques, avec élus locaux et anciens parlementaires de sensibilités diverses, associations, entreprises innovantes... Missions : recenser les besoins, trouver des solutions, tester la faisabilité de nos propositions. Rejoignez-nous! Toutes les bonnes volontés sont et seront toujours les bienvenues.

Nos engagements pour le Morbihan :

Engagement 1 - Porte d'entrée directe pour vos propositions au Parlement

Objectif : être une force de proposition nouvelle, relais direct des préoccupations des élus et professionnels de terrain. Votre sénateur « Tous au Sénat » usera pour cela du DROIT D'INITIATIVE DU PARLEMENTAIRE, aujourd'hui sous-utilisé (la grande majorité des textes provenant de l'exécutif). Nous soumettrons ainsi des propositions innovantes ou de bon sens directement au Parlement. Exemples : corrections Loi Alur, proposition de loi Affichage des marges dans la grande distribution (produits alimentaires tels que lait, fruits et légumes), etc.

Engagement 2 - « Apporteurs de solutions » pour nos collectivités

Nous partagerons avec vous des concepts innovants ou méconnus, simples et concrets, ayant fait leurs preuves en France ou à l'étranger. Avec une boîte à outils et un accompagnement pour les collectivités qui souhaitent s'en inspirer. Exemples : Innovation alliant développement durable et économies pour vos véhicules, Technologies pour les « oubliés du haut débit », Alternatives entre EHPAD et maintien à domicile plus agréables et moins coûteuses pour nos aînés, Initiatives pour conserver des commerces et services de proximité, etc. Par ailleurs, votre sénateur « Tous au Sénat ! » sera un « VRP » des initiatives morbihannaises, à votre service pour vous aider à promouvoir vos actions.

Engagement 3 - « Services sénatoriaux » à disposition de TOUS les élus morbihannais

A votre service : Veille législative modernisée pour anticiper des textes contraignants, Facilitateurs de vos démarches, Porte-voix pour vous faire entendre au Sénat et auprès des différentes institutions...

Conseils Sénatoriaux : Organisés tous les trois mois dans une commune du Morbihan, vous serez invités à y partager vos avis de femmes et hommes de terrain : discussions sur des réformes du Gouvernement, dotations, sujets d'actualités dans le département, difficultés avec des réglementations et normes en vigueur... Propositions et amendements pourront y être discutés, et ce rendez-vous trimestriel pourra être complété par des conseils sénatoriaux exceptionnels lorsque l'actualité législative s'y prêtera.

Nous sommes opposés au coup de canif prévu dans les revenus des collectivités, mais ne faisons pas de fausses promesses. Car nous ni aucun candidat à ces Sénatoriales n'aura les moyens de l'empêcher. Soyez cependant assurés que nous défendrons ardemment les intérêts de nos communes et territoires, et porterons votre voix.

1 - Une porte d'entrée directe pour vos propositions au Parlement

Etats généraux, Conférences des territoires, Assises, Colloques... Vous êtes nombreux à regretter le manque de concret auquel aboutissent ces consultations. Pour plus de proximité, nous utiliserons donc une autre porte d'entrée : le droit d'initiative du parlementaire.

Deux exemples de propositions :

Corriger les imperfections de la Loi Alur

Faire inscrire à l'ordre du jour et adopter au plus vite de légères modifications du code de l'urbanisme, pour l'adapter à la réalité de nos territoires. Par exemple, cet article L121-8 du code de l'urbanisme pose problème en Morbihan : « *L'extension de l'urbanisation se réalise soit en continuité avec les agglomérations et villages existants, soit en hameaux nouveaux intégrés à l'environnement* ». **Pour permettre la construction dans les « dents creuses » de nos hameaux, il convient de compléter cet article par un alinéa ainsi rédigé : « Toutefois, dans les hameaux existants, identifiés par un plan local d'urbanisme et comprenant un nombre et une densité de constructions significatifs, ces dispositions ne font pas obstacle aux opérations qui n'ont pas pour effet d'étendre, de renforcer de manière significative ou de modifier les caractéristiques du périmètre bâti ».**

Loi Affichage des marges dans la grande distribution (sur certains produits alimentaires tels que lait, fruits et légumes, etc.)

Le consommateur aurait accès à un triple affichage (prix producteur, prix grossiste ou industriel, prix de vente final) comme cela existe déjà en Nouvelle-Calédonie. Cette loi mettrait ainsi fin au flou actuel. Par exemple, si un producteur de lait est payé autour de 0.30€ pour un litre revendu plus du triple au consommateur final, industriels et grande distribution devront « assumer publiquement » leurs marges respectives.



Triple affichage obligatoire dans les grandes et moyennes surfaces de Nouvelle-Calédonie (prix en francs pacifiques)

2 - Apporteurs de solutions pour nos collectivités morbihannaises / Impulseurs d'idées

Allier développement durable et pertinence économique

Un exemple : dans la « jungle » des additifs pour carburant, un produit français a retenu notre attention. Testée et recommandée par l'ADEME, cette solution permettrait des économies de carburant de plus de 5% et jusqu'à 40% de réduction des émissions de gaz et particules. Dans le Morbihan, la Ville de Lanester et Centre Morbihan Communauté ont adopté ce produit pour leurs véhicules. Contactés, leurs services techniques nous ont confirmé avoir constaté des économies conséquentes.

Vite en finir avec la fracture numérique

Assez de l'éternelle promesse de « lutter contre la fracture numérique » ! Nous voulons apporter de vraies solutions à court terme pour les oubliés du haut débit en Morbihan. Par exemple, la « LTE » ou « 4G Fixe » a été testée avec succès en Haute Garonne à partir de 2016, avant un déploiement à l'échelle départementale en 2017. Raisonnable économiquement et rapide à mettre en place, cette technologie permet l'accès à un internet très haut débit (30 mb/s).

Qualité de vie de nos aînés et lutte contre l'isolement

Alternatives entre EHPAD et maintien à domicile (« Colocations pour séniors », Accueil familial, Crèches intergénérationnelles...) et services pour « rompre l'isolement » de ceux qui font le choix de rester chez eux.

Guichet unique d'information (type « Espace autonomie séniors » dans le Morbihan). Nous œuvrerons pour que ces points d'information, compétence départementale, aient un même nom et une communication bien identifiée à l'échelle nationale (à l'image des Missions locales pour les jeunes). Aujourd'hui beaucoup de gens ne savent pas où s'adresser pour avoir les bonnes infos !

Et aussi :

- Initiatives pour maintenir commerces et services de proximité
- Recherche de solutions pour réduire la « fracture des transports » : La LGV doit profiter à tous !
- Mission parlementaire « Nettoyage des normes superflues » tous secteurs professionnels
- Handicap : label accessibilité, dispositifs incitatifs pour les commerces effectuant des travaux...
- Outils « initiations aux langues régionales » à destination des enseignants d'écoles maternelles et primaires
- Démocratie participative : Relayer des propositions de citoyens, après examen pertinence et faisabilité

3 - « Services sénatoriaux » à destination des élus et collectivités

Service « Porte-voix »

Questions au Gouvernement, prises de parole en commissions et en séances, interventions auprès de ministères et institutions... Lorsque cela s'avère pertinent, le sénateur « Tous au Sénat » sera un porte-voix pour relayer à votre demande des situations vécues sur le terrain qui nécessitent des réponses concrètes et rapides.

Notre équipe parlementaire assurera un service juridique, avec deux missions permanentes :

Facilitateurs de démarches au service des communes

En cas de difficulté juridique ou blocage administratif, nos collaborateurs juristes seront là pour vous aider. Quant au sénateur « Tous au Sénat », il appuiera et défendra vos dossiers avec la détermination qu'il vous doit.

Veille efficace des textes nationaux pouvant impacter nos collectivités morbihannaises

Pour l'équipe « Tous au Sénat », il est par exemple incompréhensible qu'aucun parlementaire n'ait réagi lors des travaux sur la Loi Alur, en 2014, pour signaler ses incompatibilités avec notre urbanisation bretonne et sa multitude de petits hameaux. « *On n'a rien vu venir* » nous a très honnêtement confié l'un d'eux, qui s'est depuis battu pour tenter de corriger ce texte. A l'avenir, des collaborateurs juristes assureront ce travail rigoureux de veille législative : éplucher les textes et être plus vigilant à leurs répercussions possibles sur nos collectivités morbihannaises. Et nous irons plus loin en publiant ces textes sur une plate-forme internet, à destination des élus et services des collectivités. Objectif : détecter avec vous les difficultés potentielles, afin de pouvoir travailler ensemble des amendements réalistes et de bon sens pour notre territoire.

La mission est ardue face à des concurrents aux gros réseaux relationnels locaux, mais vous êtes nombreux à nous avoir déjà témoigné votre soutien à ce projet innovant. Et, dans le secret de l'isolement, chacun est libre d'y apporter sa pierre, quitte à mettre de côté le temps d'un scrutin des affinités personnelles et politiques.

Ces élections sénatoriales s'annoncent serrées, et nous avons besoin de vous ! Le 24 septembre vous pouvez permettre à ce projet de voir le jour, et y prendre part ces six prochaines années.

Meilleures salutations morbihannaises,

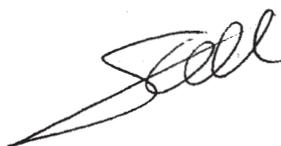
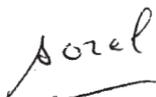
Gautier Coton

Anne Sorel

Sébastien Stoll

Chantal Rouxel

Daniel Adrian



PROGRAMME DES RÉUNIONS PUBLIQUES :

14/09 à 20h30 : **Pontivy**, Salle Le Norment au Palais des Congrès / Place des Ducs de Rohan

18/09 à 20h30 : **Ploërmel**, Salle des Fêtes / 5 rue du Général Giraud

19/09 à 20h30 : **Saint-Avé**, Espace Jean Le Gac / Rue des Alizés

20/09 à 20h30 : **Le Faouët**, Salle de Conférence / 1 rue de Quimper

21/09 à 20h30 : **Lanester**, Salle Delaune / Place Delaune (place du marché)

22/09 à 20h30 : **Locminé**, Salle des Fêtes / Rue notre Dame (dans le centre-ville)

Etre « Apporteurs de solutions pour nos collectivités » cela commence dès la campagne ! Ces réunions publiques seront donc l'occasion d'échanger sur vos attentes et ce projet « Tous au Sénat », mais aussi de partager des concepts innovants ou méconnus ayant fait leurs preuves.

En plus de ces six réunions publiques, nous pouvons organiser des moments de rencontre dans vos communes. N'hésitez pas à nous contacter pour fixer ensemble un rendez-vous.



POUR NOUS CONTACTER :

www.gautiercoton.fr

tousausenat@gmail.com

Facebook : Tous au Sénat

Tel : 07 68 54 14 31